



Conférence organisée par Thi My Hanh Ngo-Folliot, avocate au barreau de Paris,
présidente de la Section *Vietnam* de la Société de législation comparée

HÀM NGHI Empereur en exil, artiste à Alger

Jeudi 27 février 2020

Société de législation comparée
28 rue Saint-Guillaume, 75007 Paris
18h00-19h30

Amandine Dabat est docteure en Histoire de l'art (Sorbonne Université), titulaire d'un master en Études vietnamiennes (Université Paris-Diderot) et membre du centre Asie du Sud-Est à l'EHESS. Elle prépare actuellement une exposition « HàM Nghi, l'art en exil », au musée des Arts asiatiques de Nice.

Inscription obligatoire dans la limite des places disponibles avant le
25 février 2020 auprès de : emmanuelle.bouvier@legiscompare.com

La participation à ce colloque est gratuite.

Merci de vous munir d'une pièce d'identité.

Conférence validée au titre de la formation continue des avocats.